



La Guéroulde, le 16 janvier 2012

Chers Adhérents,

*L'Assemblée Générale de l'Association Française d'Équitation Western se déroulera le samedi 4 février 2012. Elle délibérera à partir de **14 H 30** à l'adresse suivante :*

Conférence Hermès

11 rue de la Vistule

75013 Paris

(Attention : ne seront autorisés à assister à cette assemblée que les membres de l'A.F.E.W. à jour de leur cotisation 2012 et les personnes spécialement invitées)

*Dans l'attente du plaisir de vous voir nombreux à ce rendez-vous annuel,
Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2012.*

*José-Luis Lopez-Nunez
Président*

✂-----

COUPON REPONSE / POUVOIR

(à retourner dûment complété au siège de l'association avant le 31 janvier 2012)

Nom : Prénom :

Assistera à l'Assemblée Générale du 4 février 2012

N'assistera pas à l'Assemblée Générale du 4 février 2012 et de ce fait donne pouvoir à :

M.

Date :

Signature:

(précédée de la mention "lu et approuvé")

IMPORTANT : pour que votre pouvoir soit valable, vous devez être à jour de votre cotisation 2012 ainsi que la personne à qui vous donnez pouvoir



ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE L'A.F.E.W. SAMEDI 4 FEVRIER 2012

Liste du Conseil d'Administration :

José-Luis LOPEZ-NUNEZ	Président
Gisèle ALGARA	Trésorière
Deborah BOIVERT	Responsable Disciplines avec Bétail
Nathaly LEN	Responsable Equitation Western pour enfants
Adamo WALTI	Responsable Showmanship / Western Horsemanship / Trail

Ordre du Jour :

- Rapport moral de l'exercice 2011
- Rapport financier de l'exercice 2011
- Approbation des comptes 2011 et quitus
- Perspectives 2012
- Questions diverses*

* **IMPORTANT** : merci d'adresser vos questions au siège de l'association avant le **31/01/2012** par courrier ou par e-mail